Image not found or type unknown

la maison est a mon nom mais pas le pret que faire

Par **choupette14**, le **20/09/2011** à **13:44**

j'ai acheté une maison mais c'est mon ami qui l'a payé en 2002il y avait des travaux a faire j'ai donc fais un prêt seule que j'ai rembourser de 2003a2007seule par la suite nous avons fais chacun des prêt a la consommation chacun de notre coté en 2007nous décidons de faire une renégociation de prêt a y mettant mon prêt du départ le prêt est fait sous les deux noms c'est lui qui paye les traite car il touche plus moi je paye EDF l'eau taxe foncière habitation assurance prêt de la moitier nous nous séparons il me réclame l'argent qu il a dépensé dans la maison il a des factures a son nom et des petites dettes qu'il m'avait payé avant l'achat de la maison la maison est bien sur hypotequé pour le prêt de 2007 nous nous sommes pacsé en 2008mais la maison est resté a mon nom seule puis reprendre le pret a mon nom que faire merci je ne suis pas très clair si

Par **Domil**, le **20/09/2011** à **13:48**

Est-ce qu'il vit dans cette maison ?

Par **choupette14**, le **20/09/2011** à **14:36**

OUI IL VIT toujours dans cette maison

Par **Domil**, le **20/09/2011** à **15:33**

Certaines jurisprudences estiment que le concubin a eu une juste contrepartie en payant le pret tout en ayant un hébergement gratuit.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés